

SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU 11 JUILLET 2012

À une séance extraordinaire tenue le 11 juillet 2012, à 7 h 30, à l'emplacement habituel des réunions du conseil, étaient présents :

- M. Marcel Corriveau, maire
- M. Denis Côté, conseiller, district numéro 1 (absent)
- M. Denis Lapointe, conseiller, district numéro 2 (absent)
- Mme Lise Lortie, conseillère, district numéro 3
- Mme Marie-Julie Cossette, conseillère, district numéro 4 (absente)
- M. Guy Marcotte, conseiller, district numéro 5
- M. Louis Potvin, conseiller, district numéro 6

Tous les membres du conseil municipal apposent leur signature sur le formulaire de renonciation à l'avis de convocation concernant la présente séance extraordinaire. Ce formulaire est déposé aux archives.

Le greffier atteste que deux personnes sont présentes dans la salle.

ORDRE DU JOUR

1. Adoption de l'ordre du jour
2. Dossiers de la Direction générale
3. Dossiers des Communications
4. Dossiers de la Trésorerie
5. Dossiers du Greffe
6. Dossiers des Ressources humaines
7. Dossiers du Développement économique
8. Dossiers de la Culture
9. Dossiers des Loisirs
10. Dossiers des Bâtiments, parcs et espaces verts
11. Dossiers des Travaux publics
12. Dossiers de l'Urbanisme
13. Adoption du Règlement d'emprunt numéro REGVSAD-2012-329 au montant de 33 955 000 \$ pour la construction d'un complexe multifonctionnel et l'acquisition des lots afférents
14. Adoption du Règlement d'emprunt numéro REGVSAD-2012-330 au montant de 30 612 095 \$ pour l'aménagement des bretelles d'accès, des réseaux de voirie et d'utilité publique, l'implantation éventuelle d'un rail ainsi que l'acquisition de lots pour le parc industriel nord
15. Période de questions des citoyens pour les sujets à l'ordre du jour exclusivement (15 minutes)
16. Période d'intervention des membres du conseil
17. Clôture de la séance



1. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

RÉSOLUTION NUMÉRO RVSAD-2012-5556, point numéro 1, séance extraordinaire du 11 juillet 2012

RÉFÉRENCE : Avis de convocation

IL EST PROPOSÉ PAR : Mme Lise Lortie, conseillère, district numéro 3

APPUYÉ PAR : M. Guy Marcotte, conseiller, district numéro 5

ET RÉSOLU PAR : le conseil municipal de la Ville de Saint-Augustin-de-Desmaures

QUE l'ordre du jour de la séance extraordinaire du 11 juillet 2012 soit accepté tel que présenté;

QUE constat unanime soit fait que la présente réunion est considérée comme convoquée conformément à la *Loi sur les cités et villes* et aux usages acceptés;

EN CONSÉQUENCE, les membres du conseil municipal considèrent que l'avis de convocation est bon et valable et y renoncent par la présente.

Adopté à l'unanimité par les élus votants



2. DOSSIERS DE LA DIRECTION GÉNÉRALE

RÉSOLUTION NUMÉRO RVSAD-2012-5555a, point numéro 2, séance extraordinaire du 11 juillet 2012

(AUCUN DOSSIER)



3. DOSSIERS DES COMMUNICATIONS

RÉSOLUTION NUMÉRO RVSAD-2012-5556, point numéro 3, séance extraordinaire du 11 juillet 2012

(AUCUN DOSSIER)



4. DOSSIERS DE LA TRÉSORERIE

RÉSOLUTION NUMÉRO RVSAD-2012-5557, point numéro 4, séance extraordinaire du 11 juillet 2012

(AUCUN DOSSIER)



5. DOSSIERS DU GREFFE

RÉSOLUTION NUMÉRO RVSAD-2012-5558, point numéro 5, séance extraordinaire du 11 juillet 2012

(AUCUN DOSSIER)



6. DOSSIERS DES RESSOURCES HUMAINES

RÉSOLUTION NUMÉRO RVSAD-2012-5559, point numéro 6, séance extraordinaire du 11 juillet 2012

(AUCUN DOSSIER)



7. DOSSIERS DU DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

RÉSOLUTION NUMÉRO RVSAD-2012-5560, point numéro 7, séance extraordinaire du 11 juillet 2012

(AUCUN DOSSIER)



8. DOSSIERS DE LA CULTURE

RÉSOLUTION NUMÉRO RVSAD-2012-5561, point numéro 8, séance extraordinaire du 11 juillet 2012

(AUCUN DOSSIER)



9. DOSSIERS DES LOISIRS

RÉSOLUTION NUMÉRO RVSAD-2012-5562, point numéro 9, séance extraordinaire du 11 juillet 2012

(AUCUN DOSSIER)



10. DOSSIERS DES BÂTIMENTS, PARCS ET ESPACES VERTS

RÉSOLUTION NUMÉRO RVSAD-2012-5563, point numéro 10, séance extraordinaire du 11 juillet 2012

(AUCUN DOSSIER)



11. DOSSIERS DES TRAVAUX PUBLICS

RÉSOLUTION NUMÉRO RVSAD-2012-5564, point numéro 11, séance extraordinaire du 11 juillet 2012

(AUCUN DOSSIER)



12. DOSSIERS DE L'URBANISME

RÉSOLUTION NUMÉRO RVSAD-2012-5565, point numéro 12, séance extraordinaire du 11 juillet 2012

(AUCUN DOSSIER)



**13. ADOPTION DU RÈGLEMENT D'EMPRUNT NUMÉRO REGVSAD-2012-329
AU MONTANT DE 33 955 000 \$ POUR LA CONSTRUCTION D'UN
COMPLEXE MULTIFONCTIONNEL ET L'ACQUISITION DES LOTS
AFFÉRENTS**

RÉSOLUTION NUMÉRO RVSAD-2012-5566, point numéro 13, séance extraordinaire du 11 juillet 2012

RÉFÉRENCE : REGVSAD-2012-329

SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU 11 JUILLET 2012 (suite)

IL EST PROPOSÉ PAR : M. Louis Potvin, conseiller, district numéro 6
APPUYÉ PAR : Mme Lise Lortie, conseillère, district numéro 3
ET RÉSOLU PAR : le conseil municipal de la Ville de Saint-Augustin-de-Desmaures

De l'adoption du Règlement d'emprunt numéro REGVSAD-2012-329 au montant de 33 955 000 \$ pour la construction d'un complexe multifonctionnel et l'acquisition des lots afférents.

Adopté à l'unanimité par les élus votants



14. ADOPTION DU RÈGLEMENT D'EMPRUNT NUMÉRO REGVSAD-2012-330 AU MONTANT DE 30 612 095 \$ POUR L'AMÉNAGEMENT DES BRETELLES D'ACCÈS, DES RÉSEAUX DE VOIRIE ET D'UTILITÉ PUBLIQUE, L'IMPLANTATION ÉVENTUELLE D'UN RAIL AINSI QUE L'ACQUISITION DE LOTS POUR LE PARC INDUSTRIEL NORD

RÉSOLUTION NUMÉRO RVSAD-2012-5567, point numéro 14, séance extraordinaire du 11 juillet 2012
RÉFÉRENCE : REGVSAD-2012-330

IL EST PROPOSÉ PAR : M. Guy Marcotte, conseiller, district numéro 5
APPUYÉ PAR : Mme Lise Lortie, conseillère, district numéro 3
ET RÉSOLU PAR : le conseil municipal de la Ville de Saint-Augustin-de-Desmaures

De l'adoption du Règlement d'emprunt numéro REGVSAD-2012-330 au montant de 30 612 095 \$ pour l'aménagement des bretelles d'accès, des réseaux de voirie et d'utilité publique, l'implantation éventuelle d'un rail ainsi que l'acquisition de lots pour le parc industriel nord.

Adopté à l'unanimité par les élus votants



15. PÉRIODE DE QUESTIONS DES CITOYENS POUR LES SUJETS À L'ORDRE DU JOUR EXCLUSIVEMENT (15 MINUTES)

POINT NUMÉRO 15, séance extraordinaire du 11 juillet 2012



16. PÉRIODE D'INTERVENTION DES MEMBRES DU CONSEIL

POINT NUMÉRO 16, séance extraordinaire du 11 juillet 2012



17. CLÔTURE DE LA SÉANCE

RÉSOLUTION NUMÉRO RVSAD-2012-5568, point numéro 17, séance extraordinaire du 11 juillet 2012

CONSIDÉRANT QUE l'ordre du jour est épuisé;

IL EST PROPOSÉ PAR : M. Louis Potvin, conseiller, district numéro 6
APPUYÉ PAR : M. Guy Marcotte, conseiller, district numéro 5
ET RÉSOLU PAR : le conseil municipal de la Ville de Saint-Augustin-de-Desmaures

De clôturer la séance de ce 11^e jour du mois de juillet 2012 à 7 h 40 et de remercier tous les intervenants pour leur collaboration.

Adopté à l'unanimité par les élus votants

Marcel Corriveau, maire

M^e Danielle Tremblay, greffière adjointe